

ALAIN BOCQUET  
DÉPUTÉ-MAIRE  
DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

[christiane.odetti@gmail.com](mailto:christiane.odetti@gmail.com)

Réf : AB/CD

**Bruay sur l'Escaut**  
**Le 17 Juin 2013**

**Chère Amie,**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, copie du courrier qui vient de me parvenir et m'a été adressé par Monsieur Laurent FABIUS, Ministre des Affaires Etrangères, suite à l'intervention que j'ai effectuée.

Restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, **Chère Amie**, mes salutations les meilleures.

**Alain BOCQUET**



-----  
Le Ministre  
-----

Monsieur le Député-maire,

Le courrier du 7 mai 2013 que vous avez bien voulu m'adresser à propos de la situation de détenus grévistes de la faim au Maroc a retenu toute mon attention. Je vous en remercie.

A ma demande, l'ambassade de France à Rabat a pris l'attache des antennes régionales du Conseil national des droits de l'Homme concernées afin d'appeler leur attention sur ces cas. Des informations complémentaires ont été également obtenues auprès de l'ONG Association marocaine des droits humains (AMDH).

Selon le Président du Conseil régional des droits de l'Homme (CRDH) de Fès-Meknès et l'AMDH, cinq personnes en détention provisoire à la prison de Meknès, accusées de tentatives d'homicide et d'agressions, ont commencé une grève de la faim début avril. Le CRDH, qui, conformément à ses prérogatives renforcées par la constitution du 1er juillet 2011, suit de près leur situation en effectuant des visites régulières, indique que les grévistes sont dans un état stable.

Les deux détenus que vous citez, M. Abdessamad AL HAYDOUR et M. Tarik AL HAMANI, ont suspendu leur grève de la faim après avoir reçu des garanties pour l'amélioration de leurs conditions de détention. A Fès, l'intervention du CRDH auprès de l'administration pénitentiaire a également permis la libération provisoire de trois étudiants accusés d'atteinte à l'ordre public. Aucun cas de grève de la faim n'a été recensé à Tanger.

La France demeure attachée au plein respect des droits de l'Homme partout dans le monde. Elle encourage les autorités marocaines à poursuivre leurs efforts en ce sens, notamment en mettant en œuvre les dispositions de la nouvelle constitution. C'est pourquoi j'ai demandé à notre ambassade de suivre la situation de ces détenus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Laurent FABIOUS

Monsieur Alain BOCQUET  
Député-maire de Saint-Amand-Les-Eaux  
BP 60026  
59731 SAINT-AMAND-LES-EAUX